



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**



Rapport annuel d'activité 2023.

Conseil d'administration du 6 novembre 2023

Délibération 2023/11/CA-024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 31 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- APPROUVE le rapport annuel d'activité 2023, joint à la présente délibération.

Toulouse, le 6 novembre 2023
Le Président,



Jean-Marc BROTO

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

..... **9 novembre 2023**

Délibération adoptée à la majorité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de voix favorables : 14
Nombre de voix défavorables : 1
Nombre d'abstentions : 14
Ne prennent pas part au vote : 0

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT 2023

Université Toulouse III – Paul Sabatier



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
LES PROCESSUS DE PILOTAGE	3
GOUVERNANCE ET PILOTAGE	3
POLITIQUE DE SITE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'UNIVERSITE	11
COMMUNICATION / CULTURE	12
LES PROCESSUS MISSION	14
RECHERCHE, VALORISATION, INTERNATIONAL ET DIFFUSION DU SAVOIR	14
FORMATION ET VIE ETUDIANTE	16
PARTENARIATS SOCIO-ECONOMIQUES - INNOVATION	20
LES PROCESSUS SUPPORT	22
FINANCES.....	22
RESSOURCES HUMAINES	23
PATRIMOINE	25
NUMERIQUE.....	27
ANNEXE.....	29

Préambule

Comme les trois années précédentes, le bilan est présenté selon les trois niveaux de processus caractérisant l'Université Toulouse III – Paul Sabatier (UT3) : pilotage, mission (cœur de métier) et support.

Correspondant à la quatrième et dernière année du mandat présidentiel, il est malgré son caractère synthétique, particulièrement fourni puisqu'on y trouve la concrétisation de nombre d'actions pluriannuelles.

Les processus de pilotage

Gouvernance et Pilotage

Gouvernance

Dialogue de Performance avec le Rectorat

Depuis l'année universitaire 2019-2020, un outil majeur de gouvernance pour les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) réside dans les dialogues annuels avec le Rectorat. L'attribution (montant et affectation) d'un complément à notre dotation d'État pour compensation des charges de service public est définie lors de ces échanges. Ainsi, pour les années 2020 à 2022, ce sont les Dialogues Stratégiques et de Gestion (DSG) qui ont permis, sur deux périodes différentes de l'année, de solliciter un financement pour des projets jugés transformants ou structurants, puis d'échanger avec le Rectorat sur (i) la réalisation de notre contrat pluriannuel, (ii) notre contribution aux politiques publiques prioritaires et (iii) la trajectoire financière de l'établissement.

L'année 2023 se démarque au niveau national par la mise en place progressive des Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) entre le MESR et chaque université. Trois vagues de contractualisation ont été définies, premier semestre 2023, premier semestre 2024 et dernier semestre 2024. Le site toulousain étant positionné dans la vague A, une étape transitoire a été proposée par le MESR sous la forme d'un Dialogue de Performance (DP) pour l'année 2023, réalisé en une seule période (17 mai 2023). Lors du DP 2024, un bilan des objectifs du DP 2023 sera établi et conditionnera l'ambition des objectifs et des moyens figurant dans le premier COMP de l'établissement.

Le DP 2023 a consisté à produire les documents bilans suivants :

- Un bilan sur les périodes 2021 et 2022 de réalisation des indicateurs et jalons du contrat pluriannuel 2021-26 de l'UT3, finalement signé le 20 mars 2023 avec le MESR. Un bilan sur la période 2021 et 2022 de toutes les actions compilées dans le contrat a été réalisé, en s'appuyant sur la feuille de route de l'établissement et des rapports d'activité annuels de 2021 et 2022. Sur les 12 indicateurs et 15 jalons du contrat, 11 indicateurs et 9 jalons concernent la période 2021 et 2022. Les objectifs/cibles ont quasiment tous été atteints, parfois même dépassés. Et quasi toutes les actions projetées sur 2023 et au-delà sont *a minima* engagées.
- Un bilan (taux de réalisation du projet et taux d'exécution du budget global) des 11 projets soutenus lors des DSG 2020 à 2022 représentant une subvention d'État cumulée de 1084 k€ (contrepartie de l'UT3 de 1203 k€).
- Un bilan qualitatif de l'utilisation des crédits dont a bénéficié l'établissement sur la période 2020 à 2022, en appui aux politiques publiques du MESR, portant sur les thématiques suivantes :
 - Réussite étudiante,
 - Mise en place des contrats de réussite pédagogiques,

- Déploiement de la réforme des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT),
 - Principales mesures financées par la Contribution de Vie étudiante et de Campus (CVEC),
 - Déploiement de la réforme des études de santé,
 - Loi de Programmation de la Recherche (LPR).
- Un bilan Pilotage et Gestion sur l'attribution DSG 2022 intitulée « Optimisation des moyens », relative à des moyens spécifiques à hauteur de 2,1 M€, nous ayant permis de conclure avec l'État un plan pluriannuel de retour à l'emploi. Ce plan prévoit un financement pérenne de l'État pour les exercices 2022/2023/2024 d'une tranche supplémentaire annuelle de 300 k€ de masse salariale (600 k€ à ce titre en 2023) et un financement supplémentaire de la part de l'établissement de 500 k€ par an pris sur les ressources propres et grâce à l'optimisation de la masse salariale contenue dans la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP). La notification des crédits était accompagnée du rappel des engagements de l'Université à maîtriser ses dépenses de personnel et à accroître son efficacité organisationnelle. Suite aux éléments dressés, le Rectorat a complimenté l'UT3 pour ses efforts de mise en qualité sur les plans structurels, organisationnels, de la programmation budgétaire pluriannuelle (Immobilier et Recherche), et d'exécution optimale de la masse salariale (campagne d'emploi 2023 qui, pour la première fois depuis 2017, permet de recréer de l'emploi).

Le DP 2023 a aussi permis d'instruire les tableaux du Dialogue permettant au MESR de comparer les universités selon les thématiques suivantes, sur la base de bilans sur la période 2022 : Formation et Vie étudiante, Recherche et Innovation, Pilotage et gestion, Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) et France 2030.

Enfin, le volet Perspectives et Allocation de moyens du DP 2023 a permis à l'UT3 de solliciter des ressources supplémentaires sur des projets en soutien aux politiques ministérielles prioritaires sur les thèmes suivants :

- Transition écologique et développement soutenable : Installation de dispositifs de comptage d'énergie (électricité) par étage parmi les bâtiments U4, U3, U2, U1, 1A et 2A du campus de Ranguel (potentiellement 20 étages répartis dans des 2 bâtiments R+4, 2 bâtiments R+2 et 2 bâtiments R+1). Identifier des pistes d'amélioration énergétique dans la conduite des installations techniques et vis-à-vis de l'occupation des bâtiments et secteurs de bâtiments instrumentés (budget MESR de 240 k€).
- Bien-être et réussite des étudiants : Certi+, offrir aux étudiants, dans le cadre de leur cursus en Unités d'Enseignement (UE) optionnelles ou facultatives, la possibilité d'obtenir une certification dans différents domaines (langues, informatique ou soft skills), ou d'avoir un accompagnement à travers des outils en sport et bien-être pour mieux vivre leurs études. Cette offre se décline en 3 bouquets thématiques : certifications, sport et bien-être et soft skills (budget MESR de 140 k€).
- Recherche et innovation : Acquisition et déploiement d'un SI de gestion des projets et contrats de recherche pour assurer le pilotage de l'activité contractuelle de l'Université. Outil spécifique dédié à la gestion des projets et des contrats qui rendra le guichet unique (outil de ticketing pour saisine et suivi) interconnecté avec le Système d'Information Financier Analytique et Comptable (SIFAC), le Système d'Information des ressources Humaines dans une Approche Mutualisée (SIHAM), et la plateforme PCR-U partagée avec les autres tutelles des structures de recherche (budget MESR de 120 k€).

La notification du MESR de Juillet 2023 attribuée à l'UT3 traduit son soutien pour les 3 projets déposés avec une enveloppe de 500 k€ complétée par une enveloppe de 600 k€ au titre du plan pluriannuel de retour à l'emploi.

Contrôle de la Cour des comptes et Évaluation par le Hcéres

Dans le cadre de la mission de la Cour des Comptes (CdC) relative au contrôle des comptes (dit juridictionnel) et de la gestion (dit organique) de l'UT3 sur la période des exercices 2016 à 2020, une analyse approfondie a été réalisée courant 2021, qui a débordé largement sur 2022, faisant en tout l'objet de 5 questionnaires fournis. Un relevé d'observations provisoires confidentiel (141 pages), finalement intitulé « Exercices 2016 à 2022 (chiffres prévisionnels pour 2022) » a été adressé à l'UT3 en Juillet 2022, appelant à une réponse contradictoire de la part du Président sur des remarques

relatives à des erreurs factuelles ou des précisions. La réponse de l'UT3 a été adressée en Septembre 2022 (22 pages).

En Mars 2023, un rapport (139 pages) des observations définitives a été transmis à l'UT3, celui-ci ayant intégré les demandes de correction d'erreurs, et citant dans le texte les précisions apportées. La réponse de l'UT3, limitée à 5 pages et sollicitée comme annexe avant publication de ce rapport, a été réalisée en Avril 2023 afin de préciser des éléments relatifs aux actions récentes ou en cours de finalisation.

Finalement, ce rapport a été publié le 12 Mai 2023 sur le site de la CdC (<https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-05/20230512-S2022-1912-Universite-Toulouse-III-Paul-Sabatier.pdf>) avec son annexe (<https://www.ccomptes.fr/system/files/2023-05/20230512-S2022-1912-Universite-Toulouse-III-Paul-Sabatier-rep-Pdt-universite.pdf>). Ce rapport contient 12 recommandations, contre 9 recommandations et 22 suites à donner figurant dans son précédent rapport de 2017 couvrant les exercices 2011 à 2015.

Faisant suite à l'évaluation de l'UT3 (exercices 2016 à 2020) au cours de l'année 2019-2020 (audition février 2020) par un comité d'experts mandaté par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres), le rapport final a été publié 27 octobre 2020, avec les observations du Président de l'UT3 en annexe (<https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/a2021-ev-0311384I-dee-etab210020344-029927-rd.pdf>). Ce rapport comprend 6 recommandations principales figurant en conclusion du rapport ainsi que 55 recommandations intermédiaires présentes tout le long du rapport.

Le Hcéres ayant mis en place une procédure de suivi des recommandations par les établissements, en conformité avec les exigences européennes en la matière, l'établissement a dû produire en Octobre 2023 un document de quelques pages au format libre résumant les principales actions mises en œuvre depuis 2020. Ce document de suivi sera remis par le Hcéres au comité d'experts chargé de la prochaine évaluation de l'établissement en 2025, et sera un élément de plus par rapport au Rapport d'auto-évaluation sollicité l'année qui précède.

Les recommandations produites par la CdC et le Hcéres, sur les exercices 2016 à 2020, concernent des thématiques ou des modalités de fonctionnement souvent proches, voire identiques. La restitution des réponses à ces recommandations a fait l'objet d'une présentation auprès des membres du CA en Novembre 2023, pour partager à la fois la réponse aux attentes des instances d'évaluation, mais également mettre des jalons dans les actions réalisées qui ont permis de répondre à certaines de ces recommandations, et partager le travail qu'il reste à fournir pour lever les autres recommandations.

Pilotage

Révision de statuts

Faisant suite aux travaux en 2022 de revisite des statuts de l'UT3 et de certaines composantes et services communs, ce travail s'est poursuivi en lien avec la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI) :

- Règlement intérieur de l'UT3, le précédent datant de 2011. Suite à l'adoption de nouveaux statuts par certaines composantes (Facultés Sciences et Ingénierie (FSI), Sciences du Sport et du Mouvement Humain (F2SMH), Santé) qui, dans la continuité, souhaitaient mettre à jour leurs propres Règlements intérieurs, il a été procédé à la mise à jour de celui de l'UT3. Sur la base de ce texte commun et dans le respect de celui-ci, les composantes pourront faire approuver par leurs conseils leurs propres règlements intérieurs, dont l'objectif se limitera à préciser des compléments relatifs à des spécificités de leur composante.
- Statuts de la F2SMH, les précédents datant de 2011. Les nouveaux statuts précisent les modalités de gouvernance, la composition et les attributions du conseil et de son bureau, les compositions et attributions de la commission pédagogique et de la commission scientifique, notamment lieu de discussion du lien Formation et Recherche, enfin les attributions des départements de formation.

- Statuts de l'UPSSITECH, école interne rattachée à la FSI, les précédents datant de 2019. Les nouveaux statuts permettent d'élargir les missions de l'école au déploiement d'une politique visant un équilibre des profils au sein de ses instances de pilotage, de son corps enseignant et de ses étudiants, une inclusion des personnes en situation de handicap, la lutte contre les discriminations et l'intégration d'éléments de formation et d'information au sujet des transitions énergétiques et environnementales. La composition de son conseil et les modalités du scrutin sont précisées, afin de le rendre plus opérationnel. Il en est de même pour la composition du Conseil de perfectionnement de chaque département de spécialité.
- Statuts du SUAPS, Service commun Universitaire des Activités Physiques et Sportives (dénommé Pôle Sport jusqu'au 1^{er} janvier 2024), les précédents datant de 2017. Cette nouvelle version, en conformité avec le décret D714 du code de l'éducation datant de 2018. Cette nouvelle version permet de préciser, ce qui n'était pas le cas auparavant, les missions et l'organisation de ce service, et de compléter la liste des compétences du directeur et celles du conseil, également très sommaires. Les départements et les fonctions de directeurs-adjoints sont supprimés, remplacés par des chargés de dossiers qui sont membres de droit du conseil. La gestion des installations de sport et du sport de haut-niveau est expressément mentionnée.
- Statuts du SCAS, Service général Culturel et Action Sociale, les précédents datant de 2010. Les nouveaux statuts permettent d'intégrer les évolutions en matière de cadre juridique de l'action sociale, la nature des prestations sociales, la redéfinition du périmètre des bénéficiaires de l'action sociale, culturelle et sportive et des bénéficiaires ayant accès aux prestations sans subvention. Il est également revu la composition et le fonctionnement du bureau et du bureau élargi, notamment en lien avec les coordonnateurs de commissions.
- Statuts du SCECCP, Service Commun d'Étude et de Conservation des Collections Patrimoniales, l'actuel datant de 2011. Un décret de 2018 précise et élargit les missions des universités en matière de Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle. La composition du conseil est redéfinie, ainsi que ses attributions. De plus, pour une meilleure visibilité, il a été choisi d'en modifier le titre pour adopter Service Commun Jardin Botanique et Collections Scientifiques (SCJBCS).
- Le Laboratoire d'Anatomie, transformé en « Institut d'anatomie – Centre de dons de corps – Enseignement de chirurgie » de la Faculté de Santé, a vu fin 2023 ses statuts mis à jour, notamment pour rentrer dans le cadre de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à l'autorisation des établissements souhaitant assurer l'accueil de corps à des fins d'enseignement médical et de recherche. Les compétences de la direction et du comité de gestion ont été précisées, en lien avec le rôle important donné au comité d'éthique, scientifique et pédagogique. Un projet d'unité de recherche universitaire est en cours d'émergence pour assoir et reconnaître l'activité de recherche de la dizaine de collègues engagés dans cet institut.

Création d'un domaine sur le périmètre de la Recherche

Après la création du Domaine Formation et Vie Universitaire (DFVU) et la Direction du Pilotage fin 2022, et dans un contexte où les fonctions support sont structurées en domaines (Domaine Finances et Achats (DFA), Domaine RH & Développement Social (DRHDS) et Domaine Patrimoine, Logistique, Prévention et Sécurité (DPLPS)), il restait à traiter le périmètre de la Recherche, en créant un domaine Recherche, Innovation, Valorisation et International (DRIVI), avec une Direction Générale des Services Adjointe (DGSA) à ce domaine, dans le but de :

- S'assurer de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de l'établissement pour le champ recherche, valorisation, innovation, partenariats, relations internationales et collections patrimoniales et en renforcer le pilotage ;
- Assoir le positionnement de la DGSA vis-à-vis des interlocuteurs externes et internes ;
- Créer les synergies entre les processus administratifs ;
- Définir des missions transversales, par exemple sur la veille sur les appels à projets (AAP) Recherche, Entrepreneuriat, Valorisation, la sensibilisation et l'accompagnement des porteurs de projets (information, formation, communication auprès des unités de recherche), la promotion des résultats de la recherche au niveau local, national et international, la

coordination et l'optimisation de l'ingénierie des projets en lien avec ce qui se développe dans la plupart des composantes.

Le périmètre du DRIVI intègre la Direction de la Recherche et de la Valorisation (ex Direction du soutien aux Laboratoires - DSL), la Direction de la Coopération Internationale (ex Pôle Coopération Internationale et Projets du Département des Relations Européennes, Internationales et Coopérations - DREIC), le service commun Le Catalyseur Paul Sabatier, le service commun Jardin Botanique et Collections Scientifiques (ex SCECCP). La responsabilité de la DGSA DRIVI est de nature hiérarchique simple pour les 4 directions et de nature hiérarchique directe avec les personnels BIATSS.

A la création de ce domaine, des ajustements au niveau des directions en lien ont été opérés :

- DSL : modification de son nom, du périmètre de ses pôles pour plus de lisibilité et opérationnalité, coordination des études doctorales et pilotage des moyens dédiés, et intégration du développement de l'interdisciplinarité.
- DREIC : disparition de ce département, avec une Direction de la Coopération Internationale positionnée au sein du DRIVI. L'autre ex Pôle du DREIC sur les mobilités, intégré comme direction au sein du DFVU, prend le nom de Direction Mobilités et Formations Internationales.
- Le Catalyseur Paul Sabatier : évolution de l'organigramme en Pôles pour plus de lisibilité.
- SCJBCS : modification importante des statuts et changement de nom, évolution de l'organigramme en Pôles pour plus de lisibilité.

Transfert de l'IUT de Tarbes

En 2022, l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT) et l'UT3 ont présenté conjointement une demande de création d'une université de technologie à Tarbes qui regrouperait l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Tarbes et l'ENIT, à la demande de ces derniers.

Ce souhait s'est traduit dans un projet de décret relatif à la création de l'Université de Technologie de Tarbes qui prévoit le transfert des biens, droits, obligations et personnels de l'IUT (article 7 : « *Les biens, droits et obligations affectés par l'université Toulouse-III à l'institut universitaire de technologie de Tarbes pour l'exercice de sa mission de service public au 31 décembre 2023, y compris les personnels, sont transférés à l'université de technologie de Tarbes au 1er janvier 2024.* »).

En application de l'article L. 719-6 du Code de l'éducation, les personnels affectés à l'IUT de Tarbes ont été consultés. Sur les 107 agents concernés, 93 ont choisi leur rattachement à la future Université de Technologie de Tarbes (30 BIATSS, 30 enseignants-chercheurs et 31 enseignants du second degré) et 14 agents ont souhaité rester affectés à l'UT3 (1 BIATSS, 13 enseignants-chercheurs).

Le Comité social d'administration d'établissement (CSAE) de l'ENIT s'est prononcé le 25 Mai sur le transfert des emplois, à l'unanimité pour (8 voix) et son CA l'a approuvé le 30 Mai 2023 à l'unanimité. Le CSAE de l'UT3 s'est prononcé le 22 Mai 2023 (avis défavorable, 2 voix contre, 7 abstentions) sur le présent transfert et son CA l'a approuvé le 30 Mai 2023 (27 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions).

Dans le cadre du transfert des postes de l'IUT de Tarbes de l'UT3, et conformément aux dispositions des articles L.719-4 et L.719-6 du Code de l'éducation, le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) a été consulté le 4 Juillet 2023 concernant le transfert (et donc l'augmentation du plafond emploi de la nouvelle Université) de 93 postes de fonctionnaires titulaires à compter du 1er janvier 2024. Le CNESER a émis un avis favorable à une large majorité.

En parallèle de ce processus, l'établissement coordonne des réflexions devant mener au transfert des formations, des finances, du patrimoine, du SCD, etc.).

Bilan annuel du Plan de Sobriété énergétique de l'UT3

Afin de réaliser un suivi du Plan de Sobriété énergétique de l'établissement, un comité de pilotage animé par la DGSA PLPS regroupant les binômes VP / administration portant les 9 projets transverses :

- VPd Pilotage, démarche Qualité / DGS
- VPd RSU / Responsable du pôle RSU

- VPd RH / DGSA RHDS
- VPd Communication / Dir DCCE
- VP CFVU / DGSA FVU
- VP CR / Dir DSL
- VPd Patrimoine / DGSA PLPS

a été mis en place. Un état d'avancement du plan a été réalisé et sera suivi chaque semestre pour s'assurer de la réalisation du Plan proposé par l'établissement.

Politique de site

Suite à la labellisation en 2022 du Projet « *Toulouse Initiative for Research Impact on Society* » (TIRIS) à l'AAP du PIA4 « ExcellencES sous toutes ses formes », l'année 2023 se caractérise pour le site académique de l'ESR par sa mise en œuvre avec le volet scientifique (dotation ANR 38,3 M€ sur 10 ans, annoncée être doublée par la Région Occitanie) et le volet institutionnel (transformation de la Communauté d'Universités et Etablissements (ComUE) l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP) en ComUE expérimentale Université de Toulouse (UT).

Transformation institutionnelle

Le volet transformation institutionnelle par la création (décret du 8 décembre 2022, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046711536>) de la ComUE expérimentale UT, et les possibilités d'expérimentation qu'offre l'ordonnance de 2018, permettent de rentrer dans la période courte de 2 ans d'expérimentation (horizon 1^{er} janvier 2025) pour finaliser la trajectoire de transformation, et trouver la forme institutionnelle adaptée au site d'ici à 2028. L'objectif est de converger vers la création d'une Grande Université de Recherche (GUR) sur le site.

Suite à la démission du président de l'UFTMiP, Philippe Raimbault, en septembre 2022, un administrateur provisoire a été nommé, en la personne de Marc Renner, pour mettre en place les instances de gouvernance de l'UT.

Le premier acte de construction de l'UT au 1^{er} janvier 2023 a été la constitution du directoire, regroupant les présidents ou directeurs des établissements fondateurs (UTC, UT2J, UT3, INSA Toulouse, Toulouse INP, ISAE, INU Champollion), le président de l'UT, et un représentant des établissements membres (parmi ENAC, ENIT, ENSA Toulouse, ENVT, ENSFEA, ICAM, IMT Mines d'Albi, TBS). En formation élargie, le directoire associe également les organismes nationaux de recherche (CNES, CNRS, INRAe, Inserm, IRD, Onera, Météo-France).

Le second acte a concerné les élections, au suffrage direct à partir de listes inter-établissements, des membres élus au conseil d'administration et au parlement des étudiants par vote électronique du 21 au 23 mars 2023. Le CA de l'UT, comprenant ses membres extérieurs, a élu à la présidence Mike Toplis le 7 avril 2023 (marquant la fin du mandat de Marc Renner), et le parlement des étudiants au complet a élu son président du parlement, faisant aussi fonction de Vice-président Etudiant de l'UT. Signalons que pour la première fois, les chercheurs et ingénieurs, techniciens et administratifs des Unités Propres (UPR) du CNRS conventionnées avec l'UT3 se sont vus offerts la possibilité d'inscription dans les listes électorales de l'UT3, afin de participer à l'élection au CA de l'UT. L'inclusion de ces personnels dans les listes électorales se veut pérenne et sera valable également pour les élections des instances centrales de l'UT3 en décembre 2023.

Le troisième acte a concerné la constitution du sénat académique dont les membres sont élus au suffrage indirect en se souvrant dans les CAC (ou équivalents) des établissements fondateurs. Chaque établissement y est représenté par 2 collèges A, 2 collèges B, 1 collège BIATSS, 2 doctorants et 1 étudiant. L'UT3 a fait le choix d'une élection par liste au niveau de son CAC. Le sénat académique, comprenant ses membres extérieurs, a élu le vice-président Formation le 27 juin 2023, alors que la vice-présidence Recherche n'est pas pourvue.

Enfin, le quatrième acte a eu lieu le 30 juin 2023 lors du CA qui a élu les vice-présidents de l'UT sur les fonctions suivantes : Ressources et transformation institutionnelle, Transitions environnementale et sociétale, Valorisation et relation entreprise, Science avec et pour la société, Politique territoriale,

Europe / international, Communication, Numérique. Ce CA a également permis de finaliser le règlement intérieur de l'UT.

Volet scientifique de TIRIS

Les trois piliers thématiques de TIRIS sont :

- Santé-bien être : comprendre et favoriser la vie en bonne santé et le bien-être ;
- Changement et impact sociétaux : appréhender les changements globaux et leurs impacts sur les sociétés ;
- Transitions durables : accélérer les transitions durables (mobilité, énergie, ressources et mutations industrielles).

Quatre domaines de l'activité universitaire sont déployés : Recherche, Innovation, Formation, Science-société, intégrant au total une douzaine de dispositifs de financement.

La gouvernance, intégrée à l'UT, permettant d'accompagner les processus de l'AAP à la clôture des projets mobilise : (i) un comité exécutif (impulse et valide les grandes lignes stratégiques), (ii) un comité opérationnel provisoire (impulse la mise en place des AAP et propose des orientations d'animation), et (iii) quatre comités de programme (un par domaine d'activité, assurent la gestion et le suivi des actions).

En avril 2023, trois AAP ont été lancés :

- Domaine Recherche : « Scaling-up science program » pour permettre aux talents du site de construire des projets interdisciplinaires sur quatre ans (70 projets déposés dont 4 avec portage par l'UT3 et 13 avec l'UT3 partenaire) ;
- Domaine Recherche : « Junior Fellowship Program » pour attirer les jeunes talents de la recherche les plus prometteurs (42 projets déposés dont 3 avec portage par l'UT3 et 7 avec l'UT3 partenaire) ;
- Domaine Formation : « Minor programs » pour poursuivre la transformation de l'offre de formation entre équipes pédagogiques issues de différentes disciplines sur les enjeux technologiques, sociétaux et scientifiques. 29 lettres d'intention déposées en mai 2023, dont 7 avec portage par l'UT3 et 7 avec l'UT3 en partenaire. Parmi ces 14 impliquant UT3, seuls 9 projets ont été remontés en CFVU pour avis avant dépôt final en octobre, dont 4 avec portage par l'UT3. 6 d'entre eux ont reçu un avis favorable de la CFVU de l'UT3 pour continuer le processus de sélection, avec une réserve sur la prise en compte financière des heures effectuées par nos enseignants. 3 ont reçu un avis défavorable. Au final, 6 à 8 projets seront lauréats.

Les AAP des domaines Innovation et Science-société sont différés dans le temps.

Projets structurants portés par l'UT

Au-delà de la mise en place du projet TIRIS, l'année 2023 a été marquée par des succès en réponse aux AAP du PIA (entre autres) et la mise en œuvre de projets structurants.

- Labellisation en mai 2023 pour 10 ans du projet STAR doté de 2,03 M€, en réponse à l'AAP PIA4 « Accélération des stratégies de développement des établissements d'ESR ». L'objectif est de renforcer le service Europe de l'UT afin d'augmenter quantitativement et qualitativement les demandes de financements européens en Recherche et Formation. L'appui aux chercheurs et enseignants-chercheurs porte sur la veille, la sensibilisation, la détection, l'accompagnement au montage de projets européens et l'animation de réseaux.
- Labellisation en juillet 2023 pour 5 ans du projet Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) de l'UT doté de 7,5 M€, en réponse à l'AAP de création de PUI de France 2030. Cinq axes structurent la stratégie d'innovation : (i) Animer l'écosystème, promouvoir l'offre du site et participer à l'attractivité du territoire, (ii) Structurer, amplifier et communiquer sur l'offre plateformes du site, (iii) Multiplier par 3 le nombre de startups Deeptech sur les secteurs clés du territoire, (iv) Développer la recherche partenariale, et (v) Former, mobiliser et accompagner les ressources humaines (y compris les étudiants) et diversifier les sources de valorisation. L'UT3 sera mobilisé par les dispositifs du Catalyseur Paul Sabatier tels que son tiers-lieu et son FabLab

ouverts aux étudiants et personnels, son pré-incubateur à la création d'entreprise Deeptech et l'offre de formation associée d'accompagnement à la carte dédiés aux étudiants, diplômés de moins de 3 ans et personnels, et la formation des doctorants souhaitant s'engager dans un parcours approfondi « Entrepreneuriat Deeptech ».

- Labellisation en juillet 2023 pour 4 ans du projet UniverseH 2.0, université européenne sur le spatial, dotée de 11,2 M€ dont 2,8 M€ pour Toulouse. Par rapport à UniverseH, le partenariat d'universités s'est élargi aux universités de Namur en Belgique et de Rome « Tor Vergata » en Italie. Ce nouveau projet peut s'appuyer sur les solides bases déjà établies par les partenaires pour développer de nouveaux modèles pédagogiques, renforcer la recherche et établir une stratégie scientifique commune pour l'alliance, accompagner la mobilité et le multilinguisme pour les étudiants et les personnels, et promouvoir l'inclusion et la diversité dans le secteur spatial. Cette université européenne, construite avec et pour les étudiants, se veut ouverte sur la société dans son ensemble, en lien étroit avec ses partenaires industriels, associatifs, politiques et institutionnels.
- Labellisation en octobre 2023, pour une dotation de 50 k€ de l'«Atelier de la donnée d'Occitanie Ouest - ADOO» en réponse au deuxième plan national pour la science ouverte. L'objectif est la mise en réseau de compétences interprofessionnelles (SCD, DSI, juriste, DPO, etc.) pour un accompagnement coordonné autour des données de la recherche. Les axes portent sur : (i) Généraliser l'accès ouvert aux publications, (ii) Structurer, partager et ouvrir les données de la recherche, (iii) Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut, et (iv) Ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche.
- Préparation du prolongement d'ANITI pour la période 2024-27. Afin d'anticiper la notification officielle de renouvellement des 3IA, un appel à chaires a été lancé en avril 2023. L'appel cible 5 types de chaires : des chaires individuelles junior et senior, des chaires d'attractivité internationale (junior ou sénior), et des chaires collectives de type synergie et industrielle. Le périmètre scientifique couvre les fondements de l'Intelligence Artificielle (IA) de confiance et les moyens d'exploiter l'IA fiable pour des applications essentielles, principalement dans les domaines de la mobilité intelligente et de l'industrie 4.0, et éventuellement dans les domaines du climat, de la santé et de l'alimentation. L'IA hybride reste au cœur de l'approche scientifique d'ANITI, ainsi que l'IA frugale et les garanties pour des systèmes d'IA dignes de confiance. Le dossier « IA cluster » complet, dans lequel l'établissement est très impliqué (plus important apporteur) a été déposé à la mi-octobre.
- Les AMI CMA (Appels à Manifestation d'Intérêt sur les Compétences et Métiers d'avenir), un certain nombre de projets sont en cours de préparation de la lettre d'intention, ou de soumission du projet. On peut citer dans le domaine du spatial les projets COMETES (en cours de réécriture) et BIO-SPPREHLUNE sur les conditions de vie sur la lune, portée par l'Université de Bordeaux en lien avec le CNES. le site Toulousain s'organise également pour monter un projet sur la filière avion bas carbone. D'autres projets sont en cours de re-soumission sur le site Toulousain : ACME sur la thématique enseignement et numérique,

Autres projets structurants

- L'institut Hospitalo-Universitaire Healthy Aging (IHU Health-Age)
Labellisé IHU émergent en mai 2023 dans le cadre du programme « Accélérer notre recherche en santé » de France 2030 et doté de 10 M€, cet IHU est porté par ses 3 fondateurs : le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse, l'UT3 et l'Inserm. Dédié au vieillissement en santé, le programme scientifique est centré sur la compréhension des processus biologiques du vieillissement et la gestion de la prévention du déclin des fonctions vitales associées avant le début de l'invalidité et de la maladie. Il vient renforcer la visibilité mondiale du gérontopôle du CHU de Toulouse, sous la responsabilité du Pr Bruno Vellas, 1er gérontopôle de France, reconnu centre collaborateur de l'OMS.
- Le Biocluster TB4T

Évalué en même temps et sur la même enveloppe financière que les IHU, les bioclusters labellisés n'ont été qu'au nombre de 3 (issus du retravail suite à la première vague d'appel à laquelle Toulouse n'avait pas participé). Ce projet très orienté sur la vaccinothérapie et l'infectiologie proposait une plateforme générique globale autour des technologies ARN et ADN. Il sera retravaillé sur un champ applicatif plus précis (type vaccins pour la cancérologie) afin d'obtenir des fonds *via* d'autres opérations.

Conventions et Accords Cadre

Dans la poursuite du travail d'élaboration des conventions inter-tutelles de nos unités de recherche (CNRS en 2021, IRD en 2022), la convention de cotutelle entre l'UT3 et l'Inserm a été négociée, rédigée et signée en juin 2023. Les négociations avec l'INRAe sont conditionnées aux avancées des discussions autour du changement de périmètre de certaines unités de recherche du site d'Auzeville-Tolosane.

Dans le cadre du Technocampus H2, plateforme technologique et de formation (métiers verts) autour de l'hydrogène, commune à l'UT3 / Toulouse INP / CNRS, un accord de consortium avec Airbus et les collectivités territoriales pour développer l'avion propre à combustion d'hydrogène a été signé le 27 janvier 2023.

Responsabilité Sociétale de l'Université

Acculturation et sensibilisation

Une des missions RSU de l'établissement réside dans l'acculturation et la sensibilisation des personnels et étudiants aux problématiques de la transition écologique et sociétale. Le pôle RSU a maintenu son engagement au niveau de l'organisation d'événements réguliers sur différents sites de l'UT3 : Mois de l'égalité, Allons-y à vélo (AYAV), Cyclistes brillez!, sensibilisation au handicap, proposition d'activités physiques inclusives ou adaptées par le Pôle Sport, organisation de la Semaine étudiante de l'écologie et de la solidarité ou encore sa participation à la Journée du Handicap organisée par le pôle Animation de la DFVE. L'acculturation est mise en place au moyen de référents désignés au sein de plusieurs composantes (Handicap, Égalité F/H et Environnement Énergie et Transition). La première occurrence de l'UE Engagement Social et Citoyen a eu lieu en 2023, ainsi que la création du Diplôme Universitaire (DU) Soft-Skills.

Au niveau national, l'établissement est très engagé dans le réseau des VP-TREES (transition énergétique, écologique et sociétale) qui mène une action auprès de France Universités et du Hcéres concernant les politiques de labellisation et les actions ESR du domaine.

La visibilité de notre établissement en la matière passe aussi par le renouvellement de sa labellisation Développement Durable & Responsabilité Sociétale (DD&RS). L'UT3 a été labellisée pour une période de deux ans 2021-2022. Le dossier de candidature à la reconduction du label, prenant appui sur le nouveau référentiel DD&RS, a pu être soumis en mai 2023, malgré la très forte évolution des attendus de ce dernier. La recevabilité du dossier reste suspendu à la définition du plan d'action associé au Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre qui sera finalisé en Mars 2024.

Plan de sobriété énergétique

Le pôle RSU de l'UT3 a porté un chantier important du projet « Renforcer la connaissance des performances énergétiques du bâti ». Celui-ci consistant à réaliser le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BGES) et à valoriser l'opération Labo 1.5 (réalisée sur quelques unités de recherche pilotes de l'UT3), en adéquation avec les accords de Paris (limitation du réchauffement climatique à hauteur de 2°C en 2100) et de la Stratégie Nationale Bas Carbone (objectif de neutralité carbone en 2050). De plus, la réalisation du BGES et du plan d'action associé est une condition de renouvellement du label DD&RS.

Le BGES recense la quantité d'émissions de GES émise dans l'atmosphère liée à l'activité d'une structure et est un document réglementaire. En pratique, un tel bilan est très compliqué à élaborer en raison de la dimension de notre établissement (surface de bâti, sites délocalisés, diversité de l'activité,

mode de gestion (en central ou composante, voire de site)). Financée dans le cadre du DSG 2022, cette action a été menée par un prestataire spécialisé (ALTEREA). La collecte des données a été réalisée, sur le premier semestre 2023, par le prestataire en collaboration avec les composantes et les services et a permis de recueillir une multitude de données (achats, déplacements, consommation énergétique, etc.) permettant de calculer la quantité de GES émise sur l'année 2022. Une restitution intermédiaire a été réalisée en Juillet, préparant la restitution finale qui a été faite Octobre 2023, a été organisée.

À récurrence triennale, le BGES permet de suivre la trajectoire de l'établissement dans ses objectifs de réduction des GES formalisés dans un plan d'actions. L'élaboration de ce dernier a été lancé en novembre 2023 et doit être finalisé en Mars 2024 puis être régulièrement mis à jour.

Un chargé de mission a également été affecté à la mise en place d'un Plan de Mobilité de l'Université. Ce document stratégique formalise les actions ayant pour objectif d'optimiser les déplacements des personnels et des étudiants tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air et en visant la diminution des émissions de GES par le développement des mobilités douces. Il présente aussi un enjeu de santé publique par le développement de mobilités actives (vélo, marche, etc.). Ce plan fait l'objet d'une révision tous les 5 ans.

Communication / Culture

Le chantier prioritaire porté par la Direction de la Communication, de la Culture et des Evènements (DCCE) « Offrir un espace de travail commun et simple à l'ensemble des personnels de l'établissement et un espace de communication interne » a été mené à bien, en collaboration avec la DSI, par la création de l'Espace Numérique de Travail (ENT) pour les personnels de l'UT3. Cet ENT est l'outil commun à l'Université, pour ses composantes et ses services centraux. Sa validation a mobilisé un comité des utilisateurs (panel large en affectation, genre, âge et fonction) en avril, pour une mise en exploitation en Mai 2023. Le comité éditorial de l'ENT se rencontre régulièrement. A ce jour, 115 agents contributeurs ont été formés à l'outil.

L'ENT propose aux personnels de l'UT3 la possibilité de produire une page personnelle pour mettre en avant l'activité d'enseignement, de recherche et de responsabilités collectives. L'utilisation de ce vecteur d'information doit participer à faire connaître l'activité de chacun, et contribuer à développer le sentiment d'appartenance à une large communauté scientifique.

Cet ENT nouveau est un support permettant de renforcer l'intégration à la communauté des nouveaux arrivants par la remise à jour et la mise en ligne du guide d'accueil des personnels accompagné d'une carte "Je suis nouvel arrivant" sur l'ENT. Afin de permettre le partage d'informations et la connaissance de l'environnement de travail, cet intranet comporte une nouvelle formule de la newsletter Personnels et le bilan du suivi des réseaux sociaux de l'UT3.

En plus de l'ENT, notre établissement dispose enfin d'un portail internet en langue anglaise, facilitant le partenariat et les échanges à l'international (mis en ligne Décembre 2022). Cette volonté de valorisation de l'UT3 se traduit également par sa présence médiatique (conférence de presse de rentrée, conférences de presse en lien avec la Recherche et focus de News Tank (Education et Recherche) sur le devenir de notre site), mais aussi par la diffusion d'une vidéo de présentation de l'établissement, de la co-construction avec les scientifiques des éléments de communication autour d'événements (congrès, publication majeure, prix, etc.).

Enfin, nous avons été heureux de pouvoir organiser nombre d'inaugurations autour de la réception des nouveaux bâtiments livrés notamment dans le cadre du Plan Toulouse Campus (Maison de la Réussite en Licence (MRL), Réorganisation de la Physique (R-Phy), Maison de la Formation Jacqueline Auriol (MFJA)).

Au-delà de la communication interne renforcée, afin de susciter l'adhésion des étudiants à une communauté UT3, plusieurs initiatives ont été concrétisées autour de cérémonies de remise des diplômes. Sur la base des cérémonies déjà existantes (par ex : Masters MIAGE, STRI, etc.), Une

cérémonie de remise de diplômes de formations de Master volontaires a été testée sur deux soirées fin Novembre 2023 : Masters FSI Biologie Santé- BioTox et Cancero, masters BioTechno-BIRAB, BSM2T, DPI, EGPR, Microbio, QSPSA, masters CHImie CAI, CV, masters GPBP GPB, IPPD, masters PFA-PFIQMC et MSI-MITAT et Masters F2SMH APAS et EOPS le 29 novembre, les Masters FSI EEA-AURO, E2-CMD, ESET, ISTR, SIA2 et SME, les masters IdS-GBM, IM, RM, NRJ STP, GREEN-AIR et PENTE le 30 novembre.. Elles préfigurent ce que sera ce type de manifestation dès 2024 sur une semaine dédiée pour tous les Masters de l'UT3.

L'établissement (DCCE et DFVE) a facilité l'organisation d'évènements portés par les associations étudiantes (par ex. : Organisation d'un évènement dans le cadre du Rose Festival à destination des étudiants et financé avec la CVEC en Juin 2023) et s'est posé en relais de communication pour elles. Le cycle des Ouvertures, conférences grand public un jeudi midi par mois a porté sur le thème du son en 22-23 et de l'eau en 23-24. En écho de chaque conférence, un ciné-débat sur la même thématique est proposé deux jours avant. La fête de la science a compté plus de 30 ateliers, conférences et animations sur le campus, sur le thème de la science et du sport.

De nombreux ateliers de pratique artistiques ont été proposés aux étudiantes et aux étudiants tout au long de l'année, et pour la première fois cette une formule « compacte », les stages de pratique artistique sont rajoutés à l'offre culturelle en direction de la communauté étudiante.

L'établissement (DCCE et DFVE) a facilité l'organisation d'évènements portés par les associations étudiantes (par ex. : Organisation d'un évènement dans le cadre du Rose Festival à destination des étudiants et financé avec la CVEC en Juin 2023) et s'est posé en relais de communication pour elles. Enfin, notre établissement a relayé activement des actions et réussites de nos étudiants, personnels. Plus concrètement, concernant la communication scientifique : des webinaires ont été réalisés avec les correspondants Communication des structures de recherche et une fiche de communication (disponible sur l'intranet) permettant aux chercheurs de solliciter la DCCE pour valoriser des résultats de recherche. De plus, des actions de communication ouvertes à la communauté ont été programmées (par ex : conférence de la NASA ouverte au grand public sur le campus de l'UT3).

Les processus mission

Ces missions correspondent au service public que nous opérons pour l'état et sont par essence des missions transverses aux services administratifs de support de l'établissement.

Il apparaîtra au lecteur habituel que le Processus relations internationales n'apparaît plus en tant que tel. En effet, bien que la fonction en lien avec le rayonnement et les partenariats institutionnels internationaux relèvent spécifiquement des RI, leur activité relève soit de la formation (ex : échanges de type Erasmus), soit de la Recherche (ex : projets européens). Ces deux volets sont désormais intégrés aux deux processus mission : Formation/mobilité internationale/vie étudiante et Recherche/valorisation/projets internationaux/diffusion du savoir.

Recherche, valorisation, international et diffusion du savoir

Les moyens de la recherche

En début de mandat, la stratégie d'allocation des moyens de la recherche a été revue. En premier lieu, la règle de calcul de dotations récurrentes affectées aux unités mixtes de recherche (UMR) et aux unités de recherche universitaires (URU) a été mise à jour et validée en instances. La réflexion menée en Commission Recherche (CR) porte actuellement sur la dotation amenée aux structures de type plateformes et fédérations. Un travail de définition, mené en 2022 et abouti en Mai 2023, permet de distinguer une plateforme d'un plateau technique et une fédération disposant de moyens d'une unité d'appui à la recherche. Désormais, la stratégie d'allocation de moyens en découlera.

Un autre point stratégique pour l'établissement était d'améliorer la gestion financière de l'activité contractuelle des unités de recherche multi-tutelles en lien avec l'Annexe 4 de la convention partenariale entre le CNRS et les établissements du site. Le comité des contrats a confirmé les mandats de gestion prévus initialement à l'Annexe 4, mais n'a pu aboutir pour les unités dites « multisites et multi-tutelles » (du fait de l'absence de Toulouse INP aux échanges sur la période, mais CNRS, INSA Toulouse et UT3 se sont accordés sur la pertinence de l'attribution du mandat de gestion sur un grain plus fin par exemple à l'échelle des départements s'ils existent, voire des équipes si leur taille est jugée suffisante. Les pratiques de dérogation au mandat sont encore à formaliser. Les frais de gestions sont désormais uniformisés à 16 %. Tous les établissements ont accepté la demande du CNRS de passer à un prélèvement ultérieur à 20 % en reversant les 4 % supplémentaires à l'unité de recherche qui en disposera en soutien à sa propre stratégie. Ce travail d'homogénéisation des pratiques et de définition d'un interlocuteur unique pour les laboratoires, préfigurerait à notre insu un des grands principes inscrits dans le Rapport Guillet portant sur la simplification administrative de la gestion de la Recherche, et pour lequel notre établissement a été retenu (en Juillet 2023) en tant que pilote par le MESR.

Des allocations de moyens nationaux LPR (loi de programmation de la recherche) sont également venus compléter les moyens affectés par l'établissement. Ces moyens sont, d'une part, financiers et ont permis de co-financer des équipements affectés à la recherche, par plus de 600 k€ affectés par l'UT3 et d'augmenter pour la même année, la dotation UMR/URU/Unités de service ou d'appui à la recherche de 16,7 % et celle des UPR de près de 8 %. D'autre part, la LPR affecte des moyens humains sur concours sous forme de Chaires de Professeur Junior. Cette année 2023, le processus de recrutement a été formalisé/cadré afin de s'approcher au mieux d'un recrutement équivalent à

celui d'un Professeur des Universités et en restant extrêmement vigilant au critère de « vivier d'excellence » demandé par le MESR. Sur les quatre profils remontés, trois ont été validés par le ministère. Deux ont permis un recrutement heureux, le troisième a été reporté par faute de vivier. La prochaine campagne nous assure deux postes de plus et possiblement deux autres, la stratégie pluriannuelle les a positionnés principalement sur le périmètre de l'Observatoire Midi-Pyrénées (OMP).

Conduire une politique d'appui à l'émergence de l'interdisciplinarité (ID)

De nombreuses actions de recensement ont été menées en 2022 (recensement institutionnel, enquêtes de terrain, bases de données relations internationales, publications, etc.) pour comprendre et mesurer l'interdisciplinarité telle que déjà pratiquée à l'échelle de l'UT3. De plus, des moyens d'appui pour son émergence ont été dégagés. Une lettre de cadrage concernant le « bonus ID » à destination des écoles doctorales et pour l'AAP Tremplin-Emergence de la CR a été partagée.

Afin de faciliter la mise en relation future, un financement RH *via* le DSG 2022, d'une ingénierie pour la cartographie des mots-clés (discipline, compétence, savoir-faire) des unités et équipes de recherche a été obtenu et deux ingénieurs de recherche CDD ont été recrutés en Septembre 2023 afin de constituer la base de données, mais aussi de l'exploiter à des fins de facilitation de l'ID et de partenariats socio-économiques et académiques. Cette connaissance devrait permettre de dégager des moyens d'appui à l'émergence de l'interdisciplinarité plus spécifiques (par ex : congés pour recherche ou conversion thématique bilatéraux, postes enseignants-chercheurs et BIATSS dédiés, etc.).

Comme nous l'avons développé dans le processus Politique de Site, nous avons renforcé notre partenariat avec le CHU de Toulouse. Au-delà de l'investissement de l'UT3 sur le projet institutionnel de la fondation hospitalière pour la prévention de la santé, notre partenariat s'est affirmé sur deux projets importants du PIA4 : l'IHU Healthy aging, labellisé émergent et doté de 10 M€, et le Biocluster TB4T (non labellisé à ce stade). Dans la continuité de ce rapprochement et également dans une logique interdisciplinaire, il apparaît nécessaire de développer les activités autour de l'innovation, en particulier en lien avec InnovPole Santé ainsi qu'avec la clinique spatiale MEDES portée par le CHU et le CNES et pour laquelle l'UT3 est un membre administrateur actif.

Le soutien à l'activité contractuelle

Depuis 2022, le nombre des grands projets structurants (dits d'avenir), tant de Recherche que de Formation, augmente de façon drastique en raison de la politique nationale de recours accru aux AMI et AAP thématiques. Les AMI devenant la principale source de financement des établissements en sus de la SCSP, notre établissement s'est adapté en constituant dès 2022 une cellule dédiée aux Grands Projets d'Avenir (GPAv), dont la mission étant veille, montage et suivi des projets par des Ingénieurs Projets centralisés. Face à la lame de fond de projets nouveaux et variés, il a fallu revoir cette organisation en s'appuyant sur la connaissance métier de la DSL.

Il est proposé désormais un accompagnement différencié, selon la nature du projet, mais aussi selon l'existence ou non de services dédiés aux projets au sein des unités de recherche. Pour les structures acculturées au montage et suivi, la DSL propose une animation régulière d'un réseau des chargés de montage de proximité (suivi ou soutien à la demande). Ce guide du porteur de projet avec rubrique dédiée à la constitution du partenariat a été finalisé en juillet 2023.

Pour aider les chercheurs qui sont en autonomie, un kit d'aide au montage de projets est mis à disposition. Afin de répondre aux besoins de formation au montage de projets de recherche, de coopération et de formation, un travail avec le DRHDS est en cours afin de mettre en place des formations *ad hoc*. De plus, un mentorat pour les primo-arrivants dans la gestion de projet a été lancé en fin d'année 2023.

Afin d'absorber le surcroît d'activité, le Pôle Ingénierie des projets de recherche de la DSL, reconstitué en termes de RH, suit le montage des Grands projets soumis par le biais de la cellule GPAV et étend sa compétence sur les thématiques Recherche à celles de la Formation. Pour compléter ce panel, un chargé de projet recruté en Septembre 2023 est missionné pour contacter les laboratoires afin de leur proposer l'accompagnement par ce dispositif, voire d'opérer une détection de projet en maturation. Certains aspects à ce jour demeurent à travailler, par exemple la veille portant sur les AMI et AAP nouveaux et sur l'évolution de leur fonctionnement. Ainsi, un ingénieur projet dédié a été recruté à l'été 2023. Membre des réseaux existants autour de l'information et de diffusion des AAP, il est chargé pour l'Université, de soutenir et réaliser la veille sur des programmes ouverts. Pour faciliter l'accès des scientifiques à cette organisation transversale, un guichet unique porté par la DSL a été mis en place.

Afin de faire connaître et mettre en valeur les dispositifs de montage et de suivi, la cellule GPAV participe aux kick-off meetings des Grands projets. La procédure de présentation des différents acteurs a été formalisée.

Au-delà du montage et du suivi, se pose parfois la question de la pérennité des structures créées sur financement contractuel. C'est le cas des objets PIA de type Labex, pour lesquels il est nécessaire d'ouvrir les réflexions sur leur devenir, ces projets ayant pour terme fin 2024. Pour ces derniers, impliquant diverses tutelles, la réflexion est portée à l'échelle de l'UT.

En dehors de ces objets structurants, l'UT3, en tant que tutelle, a soutenu 4 demandes de refinancement France 2030 des Infrastructures nationales biologie santé (sur les 16 créées par le PIA1 concernées par cette campagne 2024-25) :

- France Life Imaging pour de nouveaux équipements d'imagerie dont pour le Hub Occitanie des équipements sur le thème de la physiologie spatiale, dont UT3 sera l'acquéreur ;
- MetaboHUB pour de l'upgrade et de la jouvence d'équipements de métabolomique et de fluxomique sur toutes les plateformes de l'infrastructure ;
- PROFi pour de nouveaux équipements de protéomique dont 4 à Toulouse ;
- France BioImaging pour le projet national *Biological Imaging Next-Generation Instruments* concernant une plateforme sur Toulouse.

Stratégie à l'international

Afin de renforcer la visibilité internationale de l'Université par une stratégie partenariale plus définie géographiquement, nous avons finalisé en 2023 la stratégie à l'international de l'établissement en ciblant des pays prioritaires et en favorisant les activités des Unités de Recherche Internationales : Mexique, USA, Inde, Asie du sud-est, Afrique centrale, Maghreb.

De plus, un chef de projet *Erasmus Mundus* a été recruté en mars 2023 pour accompagner les enseignants-chercheurs souhaitant monter ce type de programme.

L'établissement s'est également fortement impliqué dans le projet de Maison universitaire franco-ukrainienne, dont la réflexion est placée au niveau de l'UT, en lien avec le ministère des affaires étrangères.

Formation et Vie étudiante

L'année universitaire 2022-2023 a été une année charnière sur le volet formation, marquée par la mise en place de la nouvelle offre de formation qui se déploiera pendant la période d'accréditation 2021-2027. Parmi les temps forts de ce premier semestre 2023, l'établissement a mené notamment la

mise en place de la troisième année du BUT au sein des IUT A et IUT de Tarbes, basée sur la modalité de l'alternance.

Réussir son Insertion Professionnelle

Tout d'abord, afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, l'Université propose depuis la rentrée 2023 une formation diplômante certifiant un « socle » de compétences complémentaires des compétences métiers qui leur permettra de mobiliser des facultés humaines, sociales et de multiples intelligences en contexte professionnel : le DU soft skills « Initiation aux compétences comportementales et transversales » accessible en ligne à partir de la plateforme Moodle. Il propose un ensemble de modules (Apprendre à apprendre, gérer son temps, travailler en équipe, prendre la parole en public, etc.) dont le but est de sensibiliser, d'acculturer les étudiants à des connaissances relationnelles et environnementales, humaines, par la mise en œuvre de qualités à la fois intra et interprofessionnelle qui se révéleront être des valeurs ajoutées dans leur environnement de travail.

Par ailleurs, lors du dialogue de performance 2023, l'établissement a reçu une dotation pour le financement du programme Certi+. Ce projet s'inscrit également dans la volonté de l'Université d'accueillir et de conduire le plus grand nombre d'étudiants à la réussite et vers l'insertion professionnelle par une diversification de l'offre de formation tenant compte de la diversité de la population étudiante et permettant à l'Université de jouer son rôle d'ascenseur social. Un des objectifs est la mise en place d'une politique visant à améliorer le bien-être et l'inclusion des étudiants, facteurs trop longtemps négligés dans le processus de réussite des étudiants. Certi+ vise à offrir aux étudiants, dans le cadre de leur cursus, la possibilité d'obtenir une certification dans différents domaines (Certification Pix, Certification en langue anglaise, certification en langue française, etc.), ou d'avoir un accompagnement à travers des outils en sport et bien-être pour mieux vivre leurs études (Sport multi-matière, Ateliers Psy, sorties culturelles, etc.). Cet enseignement serait proposé dans le bouquet d'UE à choix en Licence générale ou comme UE facultative qui pourra figurer sur le supplément au diplôme pour 3 ECTS.

Enfin, en partenariat avec les directions des écoles doctorales, l'Université met désormais à disposition des étudiants inscrits en doctorat, un Diplôme Universitaire de Recherche (DUR) délivré par l'UT3. Ce diplôme sanctionne une expérience professionnelle de recherche et relève du 3e cycle universitaire. Il a pour objectif d'accompagner les arrêts prématurés de doctorants, de favoriser leur poursuite de carrière et de valoriser le travail scientifique déjà effectué durant le projet doctoral qui va être interrompu. Il permet donc d'offrir au candidat une possibilité de reconnaissance de son expérience professionnelle. Le candidat au DUR continue à bénéficier des mêmes services que ceux offerts aux doctorants de l'UT3, notamment les formations gérées par l'École des Docteurs. Une vigilance particulière sera portée au financement de la période de préparation du DUR pendant laquelle le candidat devra recevoir un financement mensuel minimum de 1200 € net. Le comité de suivi individuel du doctorant et la direction de l'école doctorale devront statuer sur la durée de la période de préparation du diplôme-inscription-soutenance.

Accompagner le pilotage de l'offre de formation et sa transformation

Un autre temps fort de l'année a été le suivi et l'accompagnement des équipes pédagogiques des composantes concernées par la mise à disposition par le MESR de la plateforme MonMAster où les 32 mentions de Masters et les 112 parcours ont été paramétrés et proposés aux candidats de la France entière. Afin de promouvoir notre offre de formation, avec l'aide du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP), les informations autour de nos Masters ont fait l'objet de capsules vidéo par les responsables de Master volontaires. Cette opération sera réitérée pour la campagne 2024 avec le soutien du service communication de l'Université.

Par ailleurs, la description de notre offre de formation dite par Approche par Blocs de Compétences sera au cœur de la prochaine évaluation de nos formations par l'Hcéres. Les équipes pédagogiques, qui ne le sont pas encore, devront être formées et mobilisées sur l'expression en compétences des enseignements et à l'évaluation de ces compétences. L'arrivée en Juin 2023 d'une Ingénieure pédagogique, venue renforcer le groupe A'Comp, doit permettre aux équipes pédagogiques qui n'avaient que peu ou pas commencé cette réflexion, d'être prêtes pour la prochaine campagne d'accréditation telle que déclinée dans la lettre de cadrage présentée au CA en Mai 2021.

Enfin, le domaine FVU, dont la création a été validée par nos instances fin 2022, s'est immédiatement emparée de dossiers relevant désormais de son périmètre. Une lettre de cadrage définissant les missions du pôle Sport (formation, animation, compétition) garantit désormais une offre de pratique sportive pour nos étudiants tout en respectant les textes réglementaires. Dans le même esprit, la rédaction d'une lettre de cadrage a fixé la modélisation dans le Système de Gestion des Charges d'Enseignement (SGCE) des UE à la charge de la MFCA, UE en double rattachement MFCA/Composante et UE dites de professionnalisation. Ce travail a permis, pour la nouvelle offre de formation, de décrire ces heures qui sont de natures extrêmement différentes afin de pouvoir d'une part valoriser les actions de professionnalisation mises en place, et d'autre part mettre en place une cartographie économique précise de nos formations tout en clarifiant les affectations de services.

Adapter la formation pour tenir compte des grands enjeux sociétaux

En collaboration avec le Pôle RSU, et dans la volonté de s'inscrire dans le plan Climat/Biodiversité et Transition écologique du MESR, la DAIP s'est lancée dans une mission de cartographie des formations déjà existantes à UT3 pour mieux penser une offre de formation qui devra à la fois intégrer les enjeux de la transition écologique et du développement soutenable et s'adapter aux métiers émergents.

Par ailleurs, les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS), aux conséquences destructrices sur la vie des victimes, n'ont pas leur place dans notre Université. L'UT3 va proposer un ensemble de ressources de sensibilisation aux VSS. La sensibilisation est l'un des axes majeurs de travail pour que tous les membres de notre communauté universitaires soient vigilants et en capacité d'agir en cas de situation de harcèlement ou de VSS. Un enseignement constitué d'un *serious game* de 45 mn et d'un MOOC de 60 mn suivi d'un quizz de validation sera proposé en deuxième et quatrième années des formations de Santé dès janvier 2024. Le suivi de ce module sera obligatoire pour la diplomation. Le dispositif sera étendu à tous les étudiants inscrits en deuxième et quatrième années à l'Université, soit environ 7000 étudiants.

Enfin et de manière plus systémique, l'Université s'est engagée dans la transformation de ses formations afin de mieux les articuler avec les enjeux d'avenir et les besoins des acteurs socio-économiques du territoire. Pour cela, elle s'implique en tant que lauréate ou partenaire, dans de nombreux projets CMA. L'établissement se saisit de ces véritables outils d'adaptation des formations pour préparer les talents de demain dans des secteurs d'activités d'avenir. Pour répondre à cette sollicitation, l'établissement a mobilisé ses conseils de perfectionnement de toutes les formations et a mis en place l'ingénierie de montage de projets pour des nouveaux projets en s'appuyant sur la cellule GPAV (pôle grands projets) et la DSL. Parmi ces CMA on trouve, sur le volet santé, deux projets portés par UT3 : le projet UNITEID incluant une EUR autour des maladies infectieuses émergentes (en phase de dépôt), et le projet FIRST de Plateforme digitale interactive de formation et d'accompagnement des médecins généralistes investigateurs, proposé par F-CRIN en lien avec le Collège des Médecins Généralistes Enseignants, portant sur « Professionnaliser la recherche clinique « en ville » dans les maisons de santé » (en phase de préparation de la lettre d'intention).

Un autre type de sollicitations impactant l'offre de formation résulte de la réussite au PIA4 du projet TIRIS, qui est une agence de projets, locale, disposant d'un programme AMI Formation. Le premier

appel qui a été déployé dans ce cadre est le « *Minor program* ». Sur les 29 projets déposés sous la forme de lettres d'intention, 13 l'ont été par l'UT3.

Le cadrage et le suivi de l'activité d'apprentissage et de formation tout au long de la vie a été un chantier mené de façon continue en 2023. Concernant l'activité même, un modèle d'évaluation des formations (en lien avec l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) sur restitution des enquêtes) a été défini et un Kit d'évaluation pédagogique à destination des enseignants fourni. Concernant le modèle économique de redistribution des recettes et la sécurisation de l'activité de la MFCA, un groupe de travail hebdomadaire alliant la gouvernance de l'établissement, les composantes et la direction de la MFCA a siégé et abouti à un nouveau modèle d'allocation des moyens et à l'attribution de la dépense au plus près de la formation et des besoins pour plus de fluidité et de cohérence.

Soutenir le développement de la vie de campus et du sentiment d'appartenance à l'Université

Le conseil des étudiants, prévu de longue date aux statuts de l'Université, n'avait jamais été mis en place. C'est chose faite. Ses missions, moyens ont été cadrés et les élections de ses membres ont eu lieu en Juin 2023. Il s'agit d'une étape importante pour rendre les étudiants acteurs de leur formation et de leur vie de campus.

Par ailleurs, plusieurs chantiers visant à améliorer l'environnement de travail et l'animation du campus de Rangueil ont été menés à bien. On peut ainsi retenir :

- Le recrutement d'un enseignant au pôle Sport avec profil Sport/Santé et des demandes formulées en appui dans le cadre de certifications ;
- La diversification des partenariats pour augmenter le parc de logements (même en dehors du logement sur critères sociaux) ;
- La mise en place de hackathons (participation de 450 inscrits) ;
- Un travail sur l'emploi étudiant (forum job d'été et recensement de l'offre universitaire, etc.).

Enfin, des Cycles d'animation ont été mis en place (dont un à la rentrée pour faire connaître l'environnement de l'établissement avec stands de découverte, jeux de piste, etc.) en lien avec des partenaires extérieurs (Sécurité sociale, Gestion du stress en période d'examen, etc.). Un Projet de mise en place d'une monnaie interne à destination des étudiants (pour l'achat de goodies UT3, billets pour les événements culturels, etc.) en lien avec plusieurs services DFVE, DCCE, Pôle Sport, et les composantes est également destiné à valoriser l'engagement étudiant au sein de l'Université.

Développer la mobilité entrante et sortante

Le volet mobilité des relations internationales (Direction Mobilités et Formation Internationales) est désormais intégré au domaine FVU. Plusieurs projets de mobilités étudiantes, en provenance ou vers les destinations stratégiques identifiées, ont été mis en place :

- USA : projet expérimental Minorities Report (cible de 10 étudiants maximum) : 4 étudiants américains accueillis en 2023 au sein d'unités de recherche de l'UT3 ;
- Japon : renouvellement des accords relatifs à des semaines de stage ;
- Arménie : projet de collaboration financé par Erasmus+ ;
- Vietnam : projet de mobilité en place.

Concernant la mobilité des personnels enseignants et enseignants-chercheurs, un AAP a été mis en place pour les aider à acquérir une aisance en anglais en fonction de leurs supports de cours (projets réalisés notamment en lien avec l'IUT A) et une campagne de communication a été réalisée autour de la mobilité de personnels possibles dans le cadre de l'université européenne UniverseH.

Afin d'améliorer l'accueil (suivi et accompagnement) des mobilités entrantes, une fiche Logement permettant de recenser et tracer les demandes a été élaborée et dans le cadre du label Bienvenue en France, un site internet de l'UT3 en anglais a été mis en ligne, avec un groupe de travail spécifique mobilisant un interlocuteur de Campus France.

Suite aux épisodes Covid-19, il était nécessaire de redynamiser l'intérêt et d'accompagner la mobilité de nos étudiants. L'établissement a mis en place des activités destinées aux étudiants (Erasmus Event, forum des mobilités, évènements liés au mois de l'Europe, participation à un « café sexo » spécifique au volet international, publication mensuelle autour d'un pays sur les réseaux sociaux, etc.). Par ailleurs, l'équipe a participé comme à l'accoutumée à différents salons (salon franco-allemand, salon EAIE, etc.).

Pour développer la mise en œuvre du programme Erasmus+, des travaux avec les composantes, le réseau des coordinateurs Erasmus+ ont été menés et la rubrique sur le site web, en lien, a été refondue.

Partenariats socio-économiques - Innovation

Le Catalyseur Paul Sabatier a été créé avec un statut de service général universitaire par décision du CA de l'UT3 en date du 12 décembre 2022. Sa première année d'activité avec ce nouveau statut est marquée par des avancées significatives sur le plan partenarial.

Au niveau de l'UT3, cette évolution structurelle a permis de programmer une pérennisation progressive des emplois, faisant appel à la CDIisation (2 postes en janvier 2022 (coordinateur et responsable communication du Catalyseur), 2 postes supplémentaires d'ici à la fin 2023 (responsable administrative et financière, et responsable accompagnement des porteurs de projets), et enfin, une embauche en CDD a été proposée aux 4 sous-traitants). Et dans le cadre de la réflexion sur la création du Domaine RIVI « Recherche, Innovation, Valorisation et International », le Catalyseur Paul Sabatier a été une des quatre structures qui ont permis de définir le périmètre de ce domaine.

Au-delà de la structuration en interne à l'UT3, Le Catalyseur Paul Sabatier a été actif dans la structuration de l'innovation à l'échelle du site. Identifié au sein du réseau des incubateurs de la Région Occitanie, il a été intégré au dispositif « Lanceur d'étoiles » coordonné par la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) Toulouse Tech Transfer (TTT) et regroupant les établissements et tutelles du domaine Aéronautique, Spatial et Défense pour l'accompagnement des startups Deeptech. Des comités de pilotage ont été organisés tous les trimestres autour des projets candidats et de l'avancement des projets accompagnés.

Notons également la conception et la mise en service en 2023 du parcours « du chercheur à l'entrepreneur ». Les premières sessions pilotes ont été organisées au printemps et l'ensemble du cursus a ouvert à la rentrée (21 modules – 67 heures organisés en 3 parcours et 4 thématiques). Il sera intégré dans le PUI UT Innovation pour les actions de sensibilisation et de formation à la créativité, l'innovation et l'intra/entrepreneuriat. Il interviendra aussi pour l'accompagnement et la maturation des projets de création d'entreprise, notamment par les doctorants, et permettra l'accueil des projets au sein du tiers-lieu et du FabLab.

Concernant le bilan d'activité du Catalyseur Paul Sabatier, sur 190 inscrits au total, 79 projets de startup ont été accompagnés (dont 7 projets *French Tech Tremplin Prepa*), portés par 90 associés ; cela représente plus de 1000 heures d'accompagnement avec notamment l'organisation et l'animation de 260 ateliers et 125 sessions de coaching ; 25 de ces projets ont conduit à la création d'une entreprise. Le nombre d'entreprises créées depuis 2016 est ainsi porté à 110.

D'autre part, le Catalyseur Paul Sabatier est en cours d'évaluation pour une année en vue de rejoindre le RésO IP+ (Incubateurs et Pépinières d'Occitanie, animé par Ad'Occ), ce qui lui permettra de

disposer d'un outil de financement pour les porteurs de projets à travers Créalia Occitanie. Les interactions avec la French Tech Toulouse et la Mêlée ont aussi été intensifiées depuis la labellisation en tant qu'opérateur de la Prépa du programme *French Tech Tremplin*.

Les activités de formation ont concerné 3 122 étudiantes et étudiants de la Licence 1 au Master 2, et 14 événements (conférences et tables-rondes d'acculturation à l'innovation et à l'entrepreneuriat) ont été organisés à destination de 1 360 participants. Huit personnels ont suivi l'école du Catalyseur (une semaine sur l'intra/entrepreneuriat). Cette année un hackathon (CNICE) a été organisé auprès des étudiants de la FSI avec environ 300 participants et une dizaine de coaches (dont des étudiants).

Le FabLab a organisé près de 155 formations par les Fab Managers (représentant plus de 200 heures, pour 220 personnes concernées. Les « café bricol », événements ouverts à tous les usagers du campus pour la réparation d'appareils électriques et électroniques usagers, ont maintenant un rythme mensuel, et des ateliers couture sont aussi organisés.

La Fondation Catalyses a fait l'objet d'un travail majeur de sécurisation financière en lien avec la direction des Finances et l'Agence Comptable. L'objectif a été ici de consolider la gestion des dons pour la rendre transparente et efficace, et de faire face aux difficultés budgétaires apparues à la suite de l'évolution de la nature des dons. En effet, ces derniers sont actuellement principalement réalisés sous forme de mécénat de compétences et ne permettent pas de couvrir les besoins budgétaires nécessaires au fonctionnement de la Fondation. Les solutions amenées ont été approuvées dans leurs principes par le CA de l'UT3 (Juillet 2023), puis présentées pour une approbation finale au comité de gestion de la Fondation (19 octobre 2023) et au CA de UT3 (11 décembre 2023). Ici encore, le résultat vise la pérennisation du fonctionnement de la Fondation.

En matière de mécénat, l'année 2023 concrétise la tendance des 2 années précédentes ; avec le mécénat de compétences représentant l'apport le plus important à partir des principaux contributeurs : Akkodis à hauteur de 800 k€, EDF à hauteur de 203 k€, et Capgemini à hauteur de 10 k€. En mécénat en nature, diverses contributions ont été réalisées pour un montant proche de 10 k€ (MAIF, CASDEN, etc.). Pour le mécénat financier, les principaux contributeurs sont : la Banque Populaire Occitane à hauteur de 80 k€ et la Casden pour 2,1 k€. Pour ce qui concerne le projet de levée de fonds pour la rénovation du bâtiment 3SC, choisi pour y loger le Catalyseur Paul Sabatier, des réunions régulières ont été tenues pour mettre en place un premier niveau d'identification des mécènes financiers pouvant contribuer à cette opération. Notamment, suite à une réunion organisée en début d'année entre la Direction de la Banque Populaire occitane et le Président de l'UT3, des actions sont en cours pour évoquer ce besoin de financement de l'UT3 et évaluer les possibilités de mécénat.

Dans ce contexte et afin de pérenniser la Fondation Catalyses, un nouveau modèle économique a été présenté. Ce modèle vise à :

- Rétablir l'affectation des fonds fléchés des donateurs : affectation de 400 k€ des soldes de la MFCA à l'opération du tiers lieu du Catalyseur Paul Sabatier, honorant ainsi les engagements pris devant la Banque Populaire occitane ;
- Compresser les dépenses structurelles de la fondation : financement d'un salaire à partir du budget de l'Université ;
- Assurer à la fondation des ressources propres en contrepartie de son action au travers la prévision de frais de gestion qui accompagneront les conventions de mécénat ainsi qu'une contribution au fonds Catalyses de la part des bénéficiaires de mécénat pour permettre le soutien de nouveaux projets.

En dehors des aspects de structuration et de réorganisation, Le Catalyseur Paul Sabatier et la Fondation Catalyses ont réalisé un travail important sur le maintien et la mise à jour de la cartographie partenariale. En effet, celle-ci a pour visée d'être articulée avec la cartographie « compétences et savoir-faire » des unités de recherche en cours d'élaboration, afin de développer l'activité partenariale de l'établissement par une mise en relation pertinente entre les structures de recherche et les acteurs du monde socio-économique.

Les processus support

Ces processus portent l'activité des services administratifs de support de l'établissement.

Finances

Programmation financière des opérations pluriannuelles

En cohérence avec le déploiement, au 1^{er} janvier 2023, des grands projets nationaux (INformation FINAncière des Organismes de l'État (INFINOE) et régime de Responsabilité des Gestionnaires Publics), les actions de pilotage du domaine financier en lien ont été priorisés sur 2023 :

- Lancement d'une nouvelle étape de déploiement de la démarche de Contrôle Interne Budgétaire et Comptable (CIB /CIC) par l'installation le 16 janvier 2023 du comité de gouvernance de la maîtrise des risques.
- Renforcement de la démarche de centralisation des dépenses en lien avec l'immobilier, conformément aux orientations de la lettre de cadrage budgétaire 2023, sur les dépenses de maintenance préventive.

L'enjeu du Schéma Pluriannuel Stratégie Immobilière (SPSI), document directeur du patrimoine, consiste en l'élaboration de la stratégie immobilière à 5 ans, ancrée dans le réel. Il considère les constructions/démolitions, mais aussi la maintenance immobilière. Il est donc nécessaire d'identifier le besoin de crédits nécessaires. Cela passe par l'analyse et le classement des opérations immobilières par thèmes (Plan campus, Contrat de Plan Etat-Région (CPER), Gros Entretien et Renouvellement (GER)), afin de collecter les informations relatives aux financements au regard du SI Patrimoine qui programme les travaux selon charge temps/homme. Le besoin de crédits en lien est à installer dans le budget, avec une souplesse donnant possibilité de révision. Une telle démarche implique donc la sécurisation de la programmation pluriannuelle des opérations immobilière, de la trésorerie et du fonds de roulement. A ce jour, est intégrée au budget l'annexe immobilière de l'établissement, donnée obligatoire à présenter au conseil d'administration.

Renforcement de la démarche d'animation vers les Centres de Responsabilité budgétaire dans une recherche d'accroître notre performance collective

Afin d'être paré au déploiement d'INFINOE, un travail d'état des lieux et une programmation de chaque ligne contractuelle a été mené afin de poursuivre et améliorer la mise en qualité de la gestion contractuelle. Il est important de noter que la comptabilité analytique dans toute sa dimension n'est pas déployée et uniformisée à l'Université, mais que l'établissement utilise toutes les dimensions de SIFAC. Ainsi, chaque entité budgétaire peut structurer son arborescence en fonction de son souhait de traçabilité et de son organisation.

Ce travail préalable est indispensable au développement et à la maîtrise des grands projets structurants, en constante augmentation. La démarche s'est plus particulièrement focalisée sur les contrats liés aux missions Formation/Recherche de l'établissement.

Sécurisation de la masse salariale

Au même titre que le SPSI permet de piloter, en pluri-annualité, les dépenses consacrées à notre patrimoine bâti, le Document Prévisionnel de Gestion des Emplois et des Crédits de Personnel (DPGEC) permet, lui, de piloter les effectifs et la masse salariale, en incitant les établissements à projeter leur besoin au-delà de l'année budgétaire en cours.

Le MESR, au-delà de la notification annuelle de la SCSP, abonde, en base, nos dotations au titre du déploiement du régime indemnitaire des personnels BIATSS et, depuis 2023, co-finance le plan

pluriannuel de retour de l'emploi des Enseignants/Chercheurs. Ces apports, marque de confiance en la qualité de la gestion de notre établissement, s'accompagnent d'un renforcement du contrôle de soutenabilité de nos dépenses de personnel.

En conséquence, un chantier visant à optimiser le pilotage de nos moyens RH a été ouvert dès le début d'année 2023. Réunissant les fonctions Pilotage, RH, Finances et SI, les travaux se concentrent sur un usage local optimal des infocentres nationaux mis en œuvre par les Ministères de tutelle (OREMS du côté du MESR et INDIALOLF du côté du Ministère de l'Economie et des Finances).

La maîtrise de ces outils va permettre, tant l'automatisation de l'actualisation des DPGCEP, que la projection en pluri-annualité de nos besoins de crédits de personnel, intégrant l'ensemble des besoins identifiés (schémas d'emplois, pression du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), poids des décisions nationales (point indice par exemple), et locales (régime indemnitaire, politique de rémunération des contractuels)). Cette approche va permettre d'identifier l'ensemble des marges de manœuvre utiles à soutenir l'emploi.

Assurer le développement des ressources propres à des fins d'usage stratégique

Un travail important a été réalisé sur les flux en recettes de l'activité contractuelle liée à la recherche et à la formation continue. Ces flux ont été structurés et sont animés afin de rythmer l'apurement des comptes d'attente afin d'être en capacité de répondre à l'exigence de facturer au plus près du fait générateur, donnant accès à un recouvrement efficace.

Ainsi, le budget 2023, par la sécurisation du fonds de roulement et de la trésorerie libre d'emploi, ont permis d'engager de nouvelles opérations d'investissement structurantes pour la Formation et la Recherche (par exemple : financement du dispositif de liquéfaction de l'Hélium au bénéfice de la communauté scientifique).

Achats

Le domaine Finances/Achats a proposé une réorganisation de la direction des achats qui a été adoptée dans les instances en début d'année et un « Analyste Achats » a été recruté. Il demeure néanmoins certains postes vacants.

Le rapport annuel d'achats a été transmis aux instances lors de la présentation du budget. Celui-ci a été élaboré et demeure disponible *via* le portail SI Décisionnel - brique finances.

Tout comme pour le volet Finances, la programmation des achats est travaillée en continu en lien avec les structures, et les réunions avec l'Agence Comptable et la Direction des Finances permettent de regrouper/anticiper les demandes.

Afin d'acculturer aux bonnes pratiques de l'achat public, des rencontres avec les services ont vocation à présenter les obligations associées au volet Achats.

Enfin, des travaux de réflexion sont en cours au niveau national autour d'un SI commun. L'établissement a manifesté son intérêt pour cet outil, sous réserve de certaines adaptations.

Ressources humaines

Avec la refonte de l'ENT des Personnels déployé en Juin 2023, sous forme d'un portail unique commun à l'établissement (composantes comprises), les documents RH ont été mis à jour (le livret d'accueil notamment) et la rédaction des procédures devant y figurer a été engagée dès le mois de Février 2023.

Une attention particulière a été placée sur l'accueil des nouveaux personnels, grâce au Livret d'accueil et à la Journée des nouveaux entrants. La livraison fin 2023 de la Maison des Etudiants et des Personnels (MEP), ouverte aux personnels et étudiants, associations et organisations syndicales, contribue également grandement à leur intégration.

La Formation professionnelle demeure une thématique à développer. Les travaux sur le cahier des charges d'un nouveau logiciel de formation permettant de mieux définir les besoins en formation a été entamé sur la base des retours des entretiens professionnels.

Les entretiens annuels d'évaluation professionnelle sont à compter de cette année dématérialisés sur l'application Estève ; ce qui permettra un suivi dans le temps de chaque agent et un lien avec le plan de formation. Des formations en lien avec les thématiques RSU ont été proposées, mais le constat d'un très faible taux de participation amène à une réflexion sur des modalités plus incitatives. Le « parcours du manager » est actuellement déployé sur la base du volontariat. Il est par ailleurs proposé d'y insérer des modules relatifs aux enjeux de la transition écologique et du développement soutenable.

Désormais, il existe trois modalités d'organisation du temps de travail hebdomadaires suivantes :

- 39h10 => 55 jours de congé
- 38h15 => 50 jours de congé
- 37h20 => 45 jours de congé

Le dispositif de télétravail est considéré mature puisque seuls 12 nouveaux télétravailleurs ont été répertoriés pour la rentrée septembre 2023 (pour un total de plus de 800 agents en télétravail). Un dispositif de 5 jours de télétravail autorisés pour raison médicale (CA de juin 2023) a été inclu.

La réflexion sur l'extension du nombre de jours de congés déposés sur le Compte Epargne-Temps a été conduite et a conclu sur la non soutenabilité de la mesure.

Masse salariale, campagne d'emploi

La lettre de cadrage budgétaire de la campagne 2024 a été diffusée en Juillet 2023. En sus, la fiabilisation des schémas d'emplois (campagnes emploi, recrutement au fil de l'eau) et des structures d'emploi (repyramidages, promotions, etc.) a été finalisée et la fiabilisation du SI RH en cours, devrait être aboutie en fin d'année 2023. La production du Rapport social unique *via* le SI Décisionnel permet à tous, et notamment aux représentants du personnel, d'avoir accès à l'ensemble des indicateurs.

Depuis 2021, la campagne d'emploi est double (enseignants et enseignants-chercheurs en septembre et BIATSS en décembre). En lien avec les composantes, les dernières modifications dans la procédure de la campagne d'emploi des personnels BIATSS ont été formalisées. La méthodologie retenue est une évaluation de la taille de la campagne d'emploi en masse salariale basée sur le nombre de départ à la retraite recensé en octobre pour l'année suivante à laquelle sont soustraits les réintégrations et les recrutements par anticipation ainsi que le GVT.

Concernant les opérations en lien avec la LPR, les éléments quantitatifs (notamment dans le bilan de performance) concernant les recrutements, primes, repyramidage, chaires de professeurs juniors, entre autres, sont disponibles.

Dans le cadre d'un plan d'action visant à optimiser et sécuriser les processus inhérents à la paye, le principe de la subrogation a été déployé (CA de juillet 2023). Ce principe permet, en contrepartie du maintien de salaire à nos personnels contractuels, de subroger auprès des caisses de sécurité sociale le montant des indemnités journalières de sécurité sociale calculées du fait d'un arrêt maladie ou maternité. L'entrée dans ce dispositif va permettre d'alléger les personnes concernées de la difficulté d'avoir à reverser ces sommes à l'Université à distance de leur perception.

Afin de rendre l'emploi dans notre établissement plus attractif, une révision annuelle de la cotation des postes et de la grille des personnels BIATSS (indices et primes) est instaurée. Une commission de recours à la demande a été également mise en place. De plus, les modulations Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise - IFSE (Informaticiens - Conservateurs généraux - Faisant fonction/décalage corps grade) ont été passées en instances. Le corps des Ingénieurs de recherche ayant été refondu, les instances examineront une évolution de leur IFSE afin d'homogénéiser le

montant socle du corps. Il en sera de même pour la filière Administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur dont les planchers de régime indemnitaire doivent être corrigés par l'établissement pour être en conformité avec les directives nationales. Le travail sur les lignes directrices de gestion pour les contractuels enseignants (CDD/CDI) a été finalisé sur le dernier trimestre 2023. La prime au brevet appliquée depuis 2022 est également revue annuellement.

Afin de se placer sur une trajectoire de déploiement de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC), la mise à jour du référentiel métiers a été finalisée sur l'établissement. La cartographie des métiers sera mise en cohérence avec le référentiel interministériel en cours de production par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique. Une identification des métiers en tension en termes de recrutements a été réalisée.

Un chantier prioritaire demeure la formalisation du plan de prévention des risques psycho-sociaux. Les Groupes de travail comprenant des ressources spécifiques et des représentants du personnel ont été constitués. La consolidation et la structuration d'un service de médecine de prévention sont finalisées depuis Juin 2023, avec deux médecins et une infirmière en postes, formés sur la santé au travail.

Patrimoine

Un point d'orgue de ce processus support a été d'améliorer le pilotage du DPLPS, et en particulier de la partie immobilière. Ainsi, le SI patrimoine ABYLA a été complètement déployé et se voit complété par le renseignement de modules spécifiques (par ex : déploiement du module de diagnostic technique amiante). Concernant ce SI, des compléments sont amenés régulièrement en réponse aux sollicitations des acteurs de l'UT3, élargissant ainsi le périmètre des utilisateurs (par ex la DSL).

Le logiciel de programmation des opérations immobilières est opérationnel. Il dispose d'une extension à la programmation budgétaire des investissements pluriannuels en lien avec la mise en qualité des structures budgétaires menée par le Direction des Finances.

Assurer les financements des opérations

Concernant la programmation pluriannuelle des opérations immobilières (PPI), un budget spécifique permettant de répartir la dotation a été mis en place. Les opérations financées au titre de leur GER par le plan Toulouse Campus ont été répertoriées (MRL, Centre de Biologie Intégrative (CBI), MFJA, etc.). Ce financement du GER est prévu sur 25 ans et reçu de l'Etat à ce jour par l'UT et les modalités de reversement à l'UT3 sont à déterminer (à la demande ou périodiquement). Ce mode de fonctionnement budgétaire permettra également à l'établissement de solder le financement lié au Plan de Résilience 2 qui doit être effectif avant fin Janvier 2024 (mise en place de marchés négociés, commandes réalisées auprès des entreprises retenues, travaux à venir).

Pour rendre la gestion pluriannuelle plus efficiente, une réorganisation interne du pôle financier de la DPLPS a été réalisée au premier trimestre 2023, le rattachant à la Direction des Finances en deux volets (PPI, Gestion et exécution financière).

Il est également à noter que la stratégie immobilière intègre actuellement les impacts de la pandémie Covid-19, de la guerre en Ukraine, qui ont causé un surcoût important et non planifié des matériaux et fluides. Ainsi, la prévision des dépenses de maintenance et d'exploitation sur opérations immobilières (Pôle Agro-BioSciences (PABS), MEP) a été revue à la hausse.

Le CPER 2021-27 a été signé au printemps 2023 et les préprogrammes et dossiers de Demande d'Expertise & Labellisation ont été produits pour le projet relatif à l'OMP. Concernant le Centre

Universitaire d'Enseignements et Recherches en Santé (CUERS), une réunion de lancement avec les financeurs à venir et avec la Région a permis d'aborder la mise à jour du programme. Ce CPER comporte également 3 opérations prévues sur les sites délocalisés des IUT (Auch, Castres et Tarbes). Des modalités spécifiques seront à mettre en œuvre dans le cadre de la création de l'Université technologique de Tarbes et le transfert qui en découlera.

Elaboration et mise en œuvre de la stratégie immobilière

Le SPSI en cours couvre la période 2019-2023. Après des demandes régulières de validation auprès du MESR restées sans réponse, l'établissement se place désormais dans une perspective de définition du SPSI 2024. La consultation est prête à être lancée, le cahier des charges prévoyant la définition des modalités et fréquences de mise à jour est à mettre en place. Le nouvel SPSI devrait être formalisé à l'été 2024. Il faudra y inscrire dans le cadre du plan de Relance de l'Etat, les opérations encore non financées par les précédents plans de Relance et Résilience.

Cette stratégie fait l'objet de rencontres régulières avec les composantes (1 à 2 fois/an avec les correspondants sécurité / mensuelles sur le volet patrimoine), dans le but d'informer ou de consulter les services centraux sur les projets portés par les composantes et permet également d'alimenter un tableau de bord. En miroir, les informations et programmes d'actions ont été présentés en Conseil Des Directeurs de Composantes (CDDC) et en réunions des directions.

Une ambition affichée par l'établissement porte sur le développement des infrastructures. Après l'ouverture de l'épicerie sociale et solidaire, opérationnelle depuis l'été 2021, un atelier vélo a été mis en place et sera relocalisé dans la MEP en toute fin 2023. Concernant les infrastructures sportives ouvertes, les maîtrises d'ouvrage des terrains synthétiques et piste d'athlétisme sont portées par l'établissement. Afin de développer les lieux de vie (espaces de convivialité pour les étudiants), la première phase d'aménagement sur la périphérie du campus (voies piétonnes, accès au campus) a été mise à jour par un urbaniste en Mai 2023.

Le Plan de sobriété énergétique

Le plan et nombre d'actions en lien avec ce dernier sont portés par le processus Patrimoine.

L'action de base consiste à bien connaître l'état énergétique de notre bâti. Dans ce cadre, le recensement des équipements permettant d'affiner la Gestion Technique Centralisée (GTC) au moins par étage (plateau) a été réalisée.

Le plan de sobriété comporte également une réduction de la consommation. Pour répondre à cette obligation, une première approximation du coût à la surface (occupation) et au type d'activités (plus ou moins consommatrices) a été réalisée à partir des données disponibles sur les 10 dernières années notamment. Toutefois, la récupération des données délivrées par le Service de Gestion et d'Exploitation (SGE) pose le problème de délais de transmission importants. Il est proposé la mise en place d'un comité de pilotage (SGE, Direction du Patrimoine, et Directions Finances et Achats) Il est également apparu nécessaire de planifier dans le SPSI, la rénovation de la GTC pour tous les bâtiments de nos campus.

Une stratégie consiste également à développer en propre la production d'énergie. Dans le cadre du Projet Agile du Ministère, deux bâtiments sur les quatre proposés (bâtiment administratif et CBI) ont été retenus pour poursuivre des études de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Une alternative est d'opter pour des technologies moins énergivores. L'établissement remplace systématiquement les néons et lampes à incandescence par des LEDs.

Sécurité

Afin de s'assurer de la mise en œuvre de la réglementation en matière de prévention et sécurité, des actions de sensibilisation ont été menées par la mise en œuvre du programme d'actions annuel et de présentations en composantes des mesures de sécurité et responsabilités. Le plan de gestion de crise a été déployé et un exercice rentrant dans un plan de gestion de crise est en planification.

L'accompagnement des structures de recherche dans la mise en œuvre de la réglementation et la finalisation des dossiers de Zones à Régime Restrictif (ZRR) est enfin complète, mais la réception des nouvelles cotations des unités de recherche pourrait nécessiter la bascule de certaines unités en ZRR.

Par ailleurs, le logiciel de gestion des produits chimiques est en cours de déploiement.

Logistique

Des travaux ont été menés en vue d'optimiser et mutualiser la fonction Logistique. A l'échelle du site, des difficultés de gestion des déchets (intérieur des bâtiments) ont été constatées sur les bâtiments classés Etablissement recevant du public, en lien avec la sécurité incendie. La solution résiderait dans la mise en place du principe d'apport volontaire (suppression des poubelles individuelles et apport dans des poubelles collectives). Les bâtiments pilotes sont à l'étude.

A l'échelle de l'établissement, la gestion du parc auto est à l'étude. Actuellement, il comprend 99 véhicules jugés très vieillissants, ce qui cause nombre de pannes, sources de désorganisation.

Numérique

L'établissement s'est fortement investi dans la mise en place de nouveaux systèmes d'information en soutien aux processus mission et supports et dans la mutualisation des espaces de stockage et d'exploitation de type DataCenter, un des projets du Schéma Directeur du Numérique (SDN) élaboré en novembre 2022. Afin d'assurer la mise à jour de ce SDN, les groupes métiers et le comité de pilotage ont été constitués et le renseignement de fiches projets par directions administratives lancé.

Au-delà de sa participation à la labellisation et à la gouvernance du DataCenter Occitanie (DROcc), l'établissement y contribue à travers l'élaboration d'une convention pour fournir un espace et des services supplémentaires au sein du DataCenter de l'UT3 et la délégation d'un ingénieur à mi-temps pour la mise en œuvre du cloud recherche (CROcc). Le déploiement du DROcc a été l'occasion de clarifier l'utilisation du datacenter de l'UT3, par l'accroissement de la visibilité de l'offre de services numériques (hébergement, machines virtuelles, stockage de données) afin d'inciter les directeurs de composante et des structures de recherche à fermer des salles de serveurs isolées comme le préconise le plan de sobriété énergétique de l'UT3. La tarification de l'utilisation du DataCenter de l'UT3, datant de 2015, a été revue au regard de l'envolée des coûts des fluides mais aussi au regard des tarifs du DROcc. Une mesure tarifaire portant sur la première année d'hébergement marque la volonté d'incitation à la fermeture des salles de serveurs individuelles.

Un chantier important a également résidé dans la mise en ligne du nouvel ENT sous K-sup. L'ENT des Personnels a été mis en ligne en Mai 2023, il a intégré le nouvel outil collaboratif Synergies (messagerie, documents partagés, etc.) déployé depuis Mars 2023. Le déploiement en miroir de l'ENT des Etudiants est en cours de réflexion.

Les outils et systèmes d'information sont en constante évolution et requièrent un suivi constant. Concernant la mise en place du SI Recherche, en lien avec la DSL, le logiciel Oscar a été retenu en tant qu'outil. La ressource Direction des Systèmes d'Information (DSI) sur le volet technique est identifiée, mais la ressource en charge de l'alimentation et de son exploitation a fait l'objet d'un financement obtenu lors du dialogue de performance 2023.

La solution technique autour du SI Décisionnel est déployée sur les 3 briques (Finances, Formation et Ressources humaines), seule la fiabilisation des SI sources reste à améliorer pour un fonctionnement optimal du dispositif.

D'autres outils sont remis en question car jugés insuffisamment matures. C'est le cas de SINAPS (logiciel de pilotage opérationnel et stratégique requêtant et agrégeant les données des SI de l'Agence de mutualisation des universités et établissements), qui nécessite des évolutions importantes, mais aussi du futur SI scolarité (PEGASE) dont le déploiement est reporté à 2027, mais pour lequel une expérimentation à la rentrée 2023-24 a été réalisée sur quelques formations test (double saisie Apogée/Pegase).

Du point de vue de l'évolution des pratiques numériques, la dématérialisation a été poursuivie en 2023. Concernant les « missions », le cahier des charges par la Direction des Achats en lien avec l'appel d'offre voyageur a été rédigé et mis en œuvre au second semestre 2023. De même, l'outil de gestion dématérialisée des entretiens professionnels (ESTEVE) est disponible depuis Mai 2023, mais a dû subir un délai de consolidation jusqu'à Septembre 2023 pour réaliser la première vague d'entretiens professionnels. Cette dématérialisation porte également sur la gestion des contrats et données pédagogiques. La saisie des notes par le web est en cours de remise en service et la gestion de la taxe d'apprentissage a fait l'objet d'un travail avec l'agent comptable et la DFVE.

De telles évolutions nécessitent la mise en place d'une gestion électronique de documents, qui a fait l'objet d'un travail avec la DAJI et a été rendue opérationnelle à la rentrée. La cybersécurité est un axe majeur pour la DSI. Le pare-feu d'entrée du site a été remplacé en Février 2023. Le recrutement d'un prestataire de réponse aux incidents de sécurité est en cours, de même que la réflexion sur un plan de reprise d'activités informatique.

Abréviations

AAP	Appel à projets
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ANR	Agence nationale de la recherche
BGES	Bilan des gaz à effet de serre
BIATSS	Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé
BUT	Bachelor universitaire de technologie
CBI	Centre de biologie intégrative
CdC	Cour des comptes
CDDC	Conseil des directeurs de composantes
CHU	Centre hospitalier universitaire
CIB	Contrôle interne budgétaire
CIC	Contrôle interne comptable
CMA	Compétences et métiers d'avenir
CNESER	Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
COMP	Contrat d'objectifs, de moyens et de performance
ComUE	Communauté d'universités et établissements
CPER	Contrat de plan état région
CR	Commission recherche
CSAE	Comité social d'administration d'établissement
CUERS	Centre universitaire d'enseignement et de recherche en santé
CVEC	Contribution de vie étudiante et de campus
DAIP	Direction appui à l'innovation pédagogique
DAJI	Direction des affaires juridiques et institutionnelles
DCCE	Direction de la communication, de la culture et des événements
DD&RS	Développement durable et responsabilité sociétale
DFA	Domaine finances et achats
DFVE	Direction formation et vie étudiante
DFVU	Domaine formation et vie universitaire
DGSA	Directeur général des services adjoint
DP	Dialogue de performance
DPGECP	Document prévisionnel de gestion des emplois et des crédits de personnel
PLPS	Patrimoine, logistique, prévention et sécurité
DREIC	Département relations européennes, internationales et coopération
RHDS	Ressources humaines et développement social
DRIVI	Domaine recherche, innovation, valorisation et international
DROcc	Datacenter régional ESR de l'Occitanie
DSG	Dialogue stratégique et de gestion
DSL	Direction de soutien aux laboratoires
DSI	Direction des systèmes d'information
DU	Diplôme universitaire
DUR	Diplôme universitaire de recherche
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits
ENT	Environnement numérique de travail
ESR	Enseignement supérieur et recherche
GER	Gros entretien et renouvellement
GPAv	Grands projets d'avenir
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
GTC	Gestion technique centralisée
GUR	Grande université de recherche
GVT	Glissement vieillesse technicité
Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
IA	Intelligence artificielle

ID	Interdisciplinarité
IFSE	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise
INFINOE	Information financière des organismes de l'État
IHU	Institut hospitalo-universitaire
LPR	Loi de programmation de la recherche
MEP	Maison des étudiants et des personnels
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MFCA	Mission formation continue et apprentissage
MFJA	Maison de la Formation Jacqueline Auriol
MRL	Maison de la réussite en Licence
OVE	Observatoire de la vie étudiante
PABS	Pôle d'agro-biosciences
PIA	Plan d'investissement d'avenir
PPI	Programmation pluriannuelle des opérations immobilières
PUI	Pôle universitaire d'innovation
RH	Ressources humaines
RSU	Responsabilité sociétale de l'Université
SATT	Société d'accélération du transfert de technologies
SCAS	Service culture et action sociale
SCECCP	Service commun d'étude et de conservation des collections patrimoniales
SCJBCS	Service commun jardin botanique et collections scientifiques
SCSP	Subvention pour charges de service public
SCUIO-IP	Service commun universitaire d'information, orientation et insertion professionnelle
SDN	Schéma directeur du numérique
SGE	Service gestion et exploitation
SI	Système d'information
SIFAC	Système d'information financier analytique et comptable
SGCE	Système de gestion des charges d'enseignement
SIHAM	SI des ressources humaines dans une approche mutualisée
SPSI	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
SUAPS	Service commun universitaire des activités physiques et sportives
TIRIS	<i>Toulouse initiative for research impact on society</i>
TTT	Toulouse tech transfert
UE	Unité d'enseignement
UMR	Unité mixte de recherche
UPR	Unité propre de recherche
URU	Unité de recherche universitaire
VP	Vice-présidence
VPD	Vice-présidence déléguée
VSS	Violences sexistes et sexuelles
ZRR	Zone à régime restrictif

Composantes de l'UT3

F2SMH	Faculté sciences du sport et du mouvement humain
FSI	Faculté sciences et ingénierie
IUT	Institut universitaire de technologie
OMP	Observatoire Midi-Pyrénées
UPSSITECH	Ecole interne d'ingénieurs UT3

Etablissements de l'enseignement supérieur et de la recherche

ENAC	Ecole nationale de l'aviation civile
ENI Tarbes	École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes
ENSA	Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse
ENSFAE	École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole
ENVT	Ecole nationale vétérinaire de Toulouse

ICAM	Institut catholique des arts et métiers
IMT Mines	Institut Mines-Télécom d'Albi
INSA	Institut national des sciences appliquées
INU	Institut national universitaire
ISAE	Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace
TBS	Toulouse business school
Toulouse INP	Institut national polytechnique de Toulouse
UFTMiP	Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
UT	Université de Toulouse
UTC	Université Toulouse Capitole
UT2J	Université Toulouse Jean-Jaurès
UT3	Université Toulouse III – Paul Sabatier

Organismes nationaux de recherche

CNES	Centre national d'études spatiales
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
INRAe	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Inserm	<i>Institut national de la santé et de la recherche médicale</i>
IRD	Institut de recherche pour le développement
ONERA	Office national d'études et de recherches aérospatiales